

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CNLAPS DU VENDREDI 23 OCTOBRE 2020

1. Ouverture
2. Rapport d'activités
3. Rapport financier
4. Elections
5. Questions diverses

1. Ouverture

Les membres du CNLAPS se sont réunis par visioconférence le vendredi 23 octobre 2020 à 9h30 pour cette assemblée générale.

L'assemblée générale est présidée par Mme Anne-Marie FAUVET, en qualité de présidente du CNLAPS. Elle est assistée par un secrétaire de séance Mr Patrice ELOY en tant que secrétaire de l'association et Mr Daniel Dose en qualité de trésorier du CNLAPS.

33 membres étant présents et 12 représentés, soit 45 participants. Cela ne permet pas d'atteindre le quorum. Compte tenu des circonstances pénalisantes liées aux restrictions sanitaires, l'assemblée prend la décision de ne pas tenir compte de cette règle pour cette année et de délibérer valablement.

Concernant, les rapports d'activités et financier ils ont été envoyés à tous les adhérents de l'association avant l'assemblée générale et approuvés par vote électronique.

2. Rapport d'activités

Le rapport d'activités a été adressé à tous les adhérents par voie électronique avant l'assemblée générale. Dans ce rapport divers points ont été évoqués lors cette assemblée générale qui ont fait l'objet de présentations spécifiques.

L'avenir du pôle formation du CNLAPS

Le Logiciel de recueil de données (LRD)

Délibération : Le rapport d'activités est approuvé par les membres du CNLAPS

31 oui / 1 non / 1 vote blanc

3. Rapport financier

Le rapport financier 2019 dégage un déficit de 27 767€. Ce déficit est engendré par diverses raisons telles que la diminution du nombre des sessions de formation, les choix structurels de restructuration ainsi qu'une forte influence de la conjoncture actuelle. De plus, toutes les cotisations ne sont pas réglées en temps et accentuent le déficit.

Délibération : Le rapport financier est approuvé par les membres du CNLAPS

31 oui / 1 vote blanc

4. Elections nationales CNLAPS 2020

Ces élections ont été faites par voie électronique sur le site Evalandgo. Le dépouillement a eu lieu via les résultats du site et contrôlés au Secrétariat du CNLAPS à AMIENS, le 22/10/20 à 17h10 par Mr Patrice ELOY et Mme Cynthia HUART.

L'HSSEA est réélue au conseil d'administration du CNLAPS dans le collège 1 en qualité d'administrateur national. Les représentants au conseil d'administration sont : Mme Loane GHIEMMETTI (Titulaire) et Mr Ali SAHAB (Suppléant).

L'AGASEF est réélue au conseil d'administration du CNLAPS dans le collège 1 en qualité d'administrateur national. Sa représentante au conseil d'administration est : Mme Anne-Marie FAUVET.

Le CMSEA 57 est réélue au conseil d'administration du CNLAPS dans le collège 1 en qualité d'administrateur national. Son représentant au conseil d'administration est : Mr Dominique FREY.

Elections régionales du collège 1 CNLAPS 2020

Les élections régionales ont été faites par voie postale. Le dépouillement a eu lieu au Secrétariat du CNLAPS à AMIENS, le 21/10/20 à 10h00 par Mr Patrice ELOY, Mme Corinne DEWAERE et Mme Cynthia HUART.

LEIA est réélue au conseil d'administration du CNLAPS dans le collège 1 en tant que représentant de la région ARC MÉDITERRANÉE. Les représentants au conseil d'administration sont : Madame Michèle BELLONE (Titulaire) et Madame Téreza BOSCHETTI-CASSINI (Suppléante).

L'APS 34 est réélue au conseil d'administration du CNLAPS dans le collège 1 en tant que représentant de la région ARC MÉDITERRANÉE. Les représentants au conseil d'administration sont : Monsieur Didier BESSON (Titulaire) et Madame Claudine GAILLARD (Suppléante).

Moissons nouvelles / Prévention spécialisée est réélue au conseil d'administration du CNLAPS dans le collège 1 en tant que représentant de la région GRAND EST. Le représentant au conseil d'administration est : Monsieur Daniel DOSE.

L'A.D.A.F.A.E est réélue au conseil d'administration du CNLAPS dans le collège 1 en tant que représentant de la région ANTILLES GUYANE. Les représentants au conseil d'administration sont : Monsieur Claude MICHALON (Titulaire) et Monsieur Joseph LIMBAL (Suppléant).

L'AKATIJ est élue au conseil d'administration du CNLAPS dans le collège 1 en tant que représentant de la région ANTILLES GUYANE. Les représentants au conseil d'administration sont : Madame Marie NICAISE (Titulaire) et Monsieur Christophe BERTRANET (Suppléant)

Plusieurs postes d'administrateurs restent vacants à l'issue de ce renouvellement :

Un poste d'administrateur pour la région GRAND EST

Un poste d'administrateur pour le Collège 2 (collectivités gestionnaires de prévention spécialisée)

Un poste d'administrateur pour le Collège 3 (autres membres)

Délibération :

L'assemblée générale donne mandat au Conseil d'administration renouvelé pour intégrer des administrateurs sur ces postes dans le cas où leurs candidatures parviendraient entre deux assemblées générales. Leur mandat devrait courir jusqu'à l'échéance normale prévue avec le renouvellement de cette année soit l'AG 2023.

5. Questions diverses

- Il est suggéré que les formateurs deviennent adhérents du CNLAPS afin d'être mieux intégrés et de recevoir toutes les informations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h.

Il est dressé un procès-verbal de la réunion signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le secrétaire de séance
Nom et signature

Le président de séance
Nom et signature